

DEMANDE D'ATTESTATION DE RECOURS/NON RECOURS

Afin de permettre au greffe du tribunal administratif de réaliser les opérations de recherches, votre demande doit comporter impérativement toutes les informations suivantes :

Décision concernée	Dénomination et coordonnées du demandeur
N° de la décision (Ex : PC 033 063 22 A1234) :	Nom :
Auteur de la décision (Ex : Maire de la commune de ...) :	Adresse :
Bénéficiaire de la décision : (Ex : Société X, M.Y, Mme Z) :	Courriel :
Date de la décision :	Date de la demande :

Ce formulaire peut être adressé au Tribunal administratif de Bordeaux soit :

- par courrier : 9 rue Tastet - CS 21490 - 33063 BORDEAUX CEDEX
- par courriel : non-recours.ta-bordeaux@juradm.fr

Il vous sera répondu par courriel à l'adresse communiquée par vos soins.

PARTIE RESERVEE A LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE

ATTESTATION DE RECOURS OU NON RECOURS

Je, soussigné(e), greffier en chef du Tribunal administratif de Bordeaux :

Atteste que la décision désignée ci-dessus, n'a pas fait l'objet d'un recours à la date de ce jour.

Atteste que la décision désignée ci-dessus, a fait l'objet d'un recours enregistré le _____ sous le numéro _____.

L'instance est :

en cours.

terminée, le jugement a été notifié à toutes les parties le _____.

N'ayant plus à disposition les archives des années antérieures à l'année _____, le tribunal administratif ne peut se prononcer sur cette période.

Fait à Bordeaux, le _____.

P/Le greffier en chef

